

Discours des vœux 2019

13 janvier 2019

Madame, Mademoiselle, Monsieur.

Au nom de la municipalité de THIL, je formule mes vœux les plus chaleureux de bonne année, de santé et de prospérité pour vous tous et pour tous ceux qui vous sont chers.

Ils s'adressent tout particulièrement aux nouveaux venus thilois et à leurs enfants qui ont intégré l'École de la Riotte.

J'ajouterai une mention spéciale de bienvenue à Madame Sandrine Frédérickx qui nous vient de Trévoux et à qui je souhaite en votre nom pleine réussite dans le nouveau challenge professionnel qu'elle s'est donnée à nos côtés.

Je n'oublie pas non plus tout le personnel communal, administratif, technique et périscolaire qui œuvre sans compter pour vous rendre un service de proximité de qualité ! Un grand merci pour leur implication.

Les Vœux sont un des traditionnels temps forts autour desquels nous nous retrouvons pour célébrer la nouvelle année. Mais auparavant, je tiens à honorer la mémoire de nos concitoyens qui nous ont quittés cette année. À leur famille, je dis l'affection de tous.

2018 a marqué une étape importante du mandat de l'équipe élue en mars 2014.

Au surplus des investissements consentis pour l'entretien et la modernisation du patrimoine communal, notamment à l'école, je retiens deux évènements majeurs :

. La validation du PLU approuvé en novembre 2015 par le Tribunal administratif.

. L'engagement des travaux de l'assainissement collectif.

Retenons que la validation par le Tribunal administratif du PLU a permis d'obtenir la condamnation fin novembre dernier des propriétaires de la parcelle du chemin du Mas Durand au motif du non-respect des dispositions relatives à la protection de l'environnement. Nous souhaitons tous que le jugement de mars prochain confirme le premier !

Le PLU est d'abord un outil au service de l'aménagement de notre village. L'équipe majoritaire a voulu lui conférer une dimension participative et constructive par la concertation citoyenne : deux ateliers ont été organisés pour donner la parole aux thilois afin de concevoir le réaménagement du

centre bourg. Vos propositions seront soumises à l'enquête publique dans le cadre d'une modification simplifiée du PLU qui sera lancée d'ici fin janvier.

Les travaux d'assainissement collectif restent le principal projet communal.

Je tiens tout de suite à souligner l'accompagnement sans faille de la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau (CCMP), de son Président et de tous mes collègues maires. Je remercie tout particulièrement les techniciens dont la présence aux réunions hebdomadaires de chantiers est un appui précieux ! Leur implication démontre que le personnel communautaire sait endosser les intérêts communaux !

Les deux premières phases ont été achevées dans les temps. Il importe de saluer le professionnalisme et l'implication de notre Maître d'œuvre SAFEGE et de l'entreprise Coiro.

Nos habitudes ont été bouleversées. Je remercie tous les riverains de leur compréhension.

L'année 2019 sera également bien bousculée en matière de voirie et de circulation. Les concertations engagées concernant les travaux se poursuivront dans le souci de rendre les inévitables nuisances et limitations supportables.

Il est prévu, sauf aléas, que les deux premières tranches de travaux se terminent en décembre prochain. Les premiers raccordements seront rendus opérationnels au tout début 2020.

Après la réunion publique de juin dernier et après avoir reçu riverains et représentants des lotissements en novembre dernier, une seconde réunion publique se tiendra fin du premier semestre 2019.

La démarche de concertation était un de nos engagements électoraux pour vivifier notre démocratie locale et pour permettre à chacun et à chacune par son implication de rendre le cadre de vie commun agréable et ouvert.

Ce qui a été accompli en la matière est de nature à fournir quelques clés de réponse à la crise sociale que notre pays traverse depuis ces dernières semaines !

Je témoigne de ce point de vue que « la façon de faire village » dans l'environnement périurbain qui est le nôtre est aujourd'hui reconnu : Thil a été sollicitée par la Direction Départementale des Territoires (DDT) de l'Ain pour partager notre expérience avec Saint-Nizier-le-Désert qui envisage de remodeler la centralité de son bourg.

De la même façon, lors du Salon des Maires tenu à Paris, Thil a répondu présent à l'invitation de l'Union des Professionnels de Proximité qui, sous la Vice-Présidence de Sabine Basili, s'applique à concevoir un appel à projet

visant la revitalisation des "Centres-Bourgs". Nous y avons partagé notre expérience en matière de concertation.

Enfin, à la demande de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL), Thil a été invité à partager en Avignon sa vision de réaménagement paysager du Quai des Amours qui fera suite aux travaux de protection rapprochée portés par la Communauté de Communes. Ce sera l'un des chantiers principaux du mandat prochain. Nous nous attachons à organiser les contacts nécessaires pour son financement avec la Région, le Département et la CCMP.

Alors que tous les engagements pris lors de la campagne électorale de 2014 sont d'ores et déjà tenus, l'équipe municipale réunie autour de son Maire s'attachera à les parfaire.

Nous travaillons à mettre sur les rails deux opérations de mixité de logements avec Ain Habitat : la première rue du Canal qui devrait comporter 8 logements en accession sociale à la propriété et 6 logements locatifs, la seconde près de l'église toujours en favorisant la réalisation de logements en accession sociale à la propriété.

Les travaux d'assainissement collectif nous permettent de saisir l'opportunité de définir un plan d'aménagement des voiries. Nous compléterons vos propositions recueillies lors des ateliers urbains de janvier 2018 par un projet pour le carrefour de l'Escapade et de la rue du Canal.

Le remodelage du Centre Bourg sera au cœur de la modification simplifiée du PLU.

Pour accompagner la programmation des travaux de protection rapprochée de THIL, un atelier d'échange sera organisé fin juin prochain. Son but : le retour d'une expérimentation conduite durant l'année 2018 sur la question des actions de reconstruction après inondation.

Cet échange se déroulera sur une journée et associera des chercheurs de l'Université de Lyon particulièrement impliqués dans la connaissance des risques, les services de l'état ainsi que les communes de la Côtère qui souhaiteront s'y associer.

Enfin, plus que jamais, votre Conseil Municipal aura à cœur de gérer au plus près les finances communales.

Je terminerai sur une note plus festive pour vous dire que le travail de vos élus ne vaut que par l'implication de toutes nos associations. Je tiens à les remercier toutes ainsi que l'implication des bénévoles qui œuvrent dans la discrétion mais toujours avec une belle efficacité !

Pour ce qui nous concerne, le Conseil Municipal, par mon intermédiaire, souhaite vous assurer d'être à vos côtés, avec imagination et bienveillance, pour contribuer à notre réussite commune.

Belle et heureuse année à toutes et à tous !

Bruno LOUSTALET

Maire de THIL